

Recherches juridiques lausannoises

Faculté de droit de l'Université de Lausanne

Editées par Hansjörg Peter, professeur à la Faculté de droit

Baptiste Viredaz

Les principes régissant
l'exécution des peines
privatives de liberté
(art. 74 et 75 al. 1 CP)

Schulthess § 2009

Table des matières

Les remerciements.....	V
Table des matières.....	IX
Jurisprudence du Tribunal fédéral.....	XVII
Jurisprudence de la CourEDH/CommissionEDH.....	XIX
Abréviations.....	XXIII

Chapitre premier: Introduction

I. Considérer l'idéal.....	1
II. La méthodologie.....	2

Chapitre deuxième: Notions et Sources

I. Les peines privatives de liberté.....	5
A. <i>La structure du Code pénal: des infractions et des peines</i>	6
B. <i>L'exécution des peines privatives de liberté</i>	8
1. L'exécution par journées séparées et la semi-détention.....	8
2. Le régime progressif d'exécution des peines privatives de liberté.....	9
2.1. L'isolement cellulaire.....	9
2.2. Le régime ordinaire.....	10
2.3. Le travail et le logement externes.....	11
2.4. La libération conditionnelle.....	12
II. Les sources.....	14
A. <i>Les garanties internationales</i>	14
1. Textes adoptés par les Nations unies.....	14
1.1. La Déclaration universelle des droits de l'homme.....	14
1.2. Le Pacte international relatif aux droits civils et politiques.....	15
1.3. Le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.....	16
1.4. La Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale.....	17
1.5. La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.....	18
1.6. La Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.....	18
2. Textes adoptés par le Conseil de l'Europe.....	20
2.1. La Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales.....	20
2.2. La Convention européenne pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants.....	20
2.3. Les Recommandations du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe.....	21
3. Autres.....	22

4.	Synthèse	22
B.	Les bases légales nationales	25
1.	La Constitution fédérale de la Confédération	25
2.	Le Code pénal suisse.....	28
3.	Le Code pénal militaire.....	30
4.	Les autres bases légales fédérales	30
5.	Les bases légales cantonales	31
6.	Les bases légales intercantionales	32
7.	Les Règlements internes aux établissements pénitentiaires	34
III.	Compétences et organisation	35
A.	Compétences cantonales et fédérales	35
B.	Compétences cantonales	36
C.	L'exemple du canton de Vaud	37
1.	Les autorités administratives.....	38
1.1.	Le Service pénitentiaire	38
1.2.	L'Office d'exécution des peines	38
1.3.	Les établissements pénitentiaires.....	39
2.	Les autorités judiciaires	41
3.	Les institutions et organes consultatifs	41

Chapitre troisième: Les principes régissant l'exécution des peines privatives de liberté

I.	Introduction	44
II.	Les principes généraux de l'article 74 CP	46
A.	Le principe de la dignité	46
1.	Introduction.....	46
2.	La liberté personnelle.....	48
2.1.	La torture	49
2.2.	Les peines ou traitements inhumains (cruels) ou dégradants.....	53
2.3.	La prison et la prohibition de la torture et des peines ou traitements inhumains (cruels) ou dégradants.....	55
2.3.1.	Le début de la détention: l'incarcération	55
2.3.1.1.	Inventaire et effets autorisés en cellule.....	56
2.3.1.2.	Le devoir d'information de l'autorité pénitentiaire	57
2.3.1.3.	La notification à la famille	58
2.3.2.	Les conditions générales de détention	59
2.3.2.1.	L'hygiène.....	59
2.3.2.2.	Le logement.....	60
a)	La surface des cellules.....	61
b)	L'aération, le chauffage et l'éclairage des cellules	63
2.3.2.3.	L'alimentation	64
2.3.2.4.	Les promenades (exercices en plein air).....	65
2.3.2.5.	La surpopulation	67
2.3.3.	L'accès du détenu aux soins	69
2.3.3.1.	L'accès aux soins lors de l'incarcération.....	69
2.3.3.2.	L'accès aux soins durant l'exécution de la peine	73

2.3.4.	Le maintien en détention du détenu atteint dans sa santé.....	74
2.3.4.1.	Le cas du détenu gravement malade ou handicapé.....	74
2.3.4.2.	Le cas du détenu atteint du SIDA.....	76
2.3.4.3.	Le cas du détenu héroïnomane.....	77
2.3.4.4.	Remarque.....	79
2.3.5.	Le cas particulier des femmes.....	80
2.3.5.1.	Quartiers de détention distincts entre hommes et femmes..	80
2.3.5.2.	Egalité d'accès aux activités.....	81
2.3.5.3.	Prise en charge pré- et postnatale.....	82
2.3.5.4.	Besoins de santé et d'hygiène spécifiques aux femmes.....	84
2.3.5.5.	Mixité du personnel.....	85
2.3.6.	Les mesures de contrainte.....	85
2.3.6.1.	L'isolement.....	85
2.3.6.2.	Les transferts.....	88
2.3.6.3.	Les fouilles.....	90
a)	Fouilles corporelles.....	90
b)	Contrôles et fouilles des cellules.....	92
2.3.6.4.	L'usage de la force.....	93
2.3.7.	Autres.....	94
2.3.7.1.	Le détenu âgé.....	94
2.3.7.2.	La grève de la faim.....	95
3.	La protection de la sphère privée.....	96
3.1.	La vie privée et la vie familiale.....	97
3.1.1.	Notions.....	97
3.1.1.1.	La vie privée.....	97
3.1.1.2.	La vie familiale.....	98
3.1.1.3.	Remarque.....	99
3.1.2.	Les visites.....	99
3.1.2.1.	Le droit aux visites.....	100
3.1.2.2.	Le contrôle/la surveillance des visites.....	101
a)	Les visites «ordinaires».....	101
b)	Les visites familiales.....	102
c)	Les visites conjugales ou intimes.....	102
3.1.2.3.	Les autres ingérences étatiques au droit de visite.....	103
a)	La limitation dans l'exercice du droit de visite.....	103
b)	La suppression des visites.....	104
c)	Les cas particuliers.....	105
3.1.3.	La liberté sexuelle.....	106
3.2.	La correspondance.....	110
3.2.1.	Devoir de l'autorité pénitentiaire.....	111
3.2.2.	Ingérence au droit de correspondre.....	112
3.2.2.1.	Le contrôle de la correspondance (art. 84 al. 2 CP).....	112
3.2.2.2.	Autres ingérences au droit de correspondre.....	116
3.2.3.	Les cas des correspondances téléphonique et électronique...	116
3.2.3.1.	La correspondance téléphonique.....	116
3.2.3.2.	La correspondance électronique.....	118
3.2.4.	Les cas de correspondants particuliers.....	119

3.2.4.1.	Correspondance du détenu avec son avocat	119
3.2.4.2.	Correspondance du détenu avec les autres personnes mentionnées à l'article 84 al. 3 CP	121
3.2.4.3.	Correspondance du détenu avec un organisme de protection des droits de l'homme	122
3.2.4.4.	Correspondance du détenu avec les autorités judiciaires suisses	123
4.	Les droits ou libertés spirituels et intellectuels	124
4.1.	Les libertés religieuses	124
4.2.	Les libertés d'expression et d'information	128
4.2.1.	La liberté d'expression	128
4.2.2.	La liberté d'information	131
5.	Inégalité de traitement et discrimination	134
5.1.	Egalité de traitement entre détenus	136
5.2.	Egalité de traitement entre détenus et personnes libres	137
6.	Les garanties de procédure et de justice	138
6.1.	Les atteintes «indirectes» aux principes des articles 74 et 75 al. 1 CP	140
6.2.	Les atteintes «directes» aux principes des articles 74 et 75 al. 1 CP	140
6.3.	Remarque sur la distinction entre matière pénale et administrative	142
6.4.	Procédure devant la Cour européenne des droits de l'homme	143
B.	<i>Le principe de la proportionnalité</i>	146
1.	Définition de la notion de proportionnalité	146
2.	Thèses absolutiste et relativiste	147
3.	Remarque	148
III.	Les principes de (re-)socialisation (art. 75 al. 1 CP)	149
A.	<i>Introduction</i>	149
B.	<i>La normalisation individuelle</i>	157
C.	<i>La normalisation institutionnelle</i>	161
1.	Le principe de l'assistance nécessaire	162
1.1.	Le plan individuel d'exécution de la peine	163
1.1.1.	Le contenu du PEP	163
1.1.2.	Elaboration du PEP	165
1.1.2.1.	Préambule	165
a)	Planification négociée ou consensualisme imparfait?	165
b)	La participation du détenu	166
1.1.2.2.	La récolte des informations	167
1.1.2.3.	La finalisation du PEP	168
1.1.2.4.	Les principes	169
1.2.	L'assistance offerte	170
1.2.1.	Les besoins de la vie morale	171
1.2.1.1.	La religion	171
1.2.1.2.	L'assistance spirituelle	171
1.2.1.3.	L'assistance médicale psychologique et/ou psychiatrique	172

1.2.2.	Les besoins de la vie culturelle.....	172
1.2.3.	Les besoins de la vie corporelle	174
1.2.3.1.	Les besoins sexuels.....	174
1.2.3.2.	Les besoins médicaux d'ordre physique.....	175
1.2.3.3.	Autres	175
1.2.4.	La prise en compte des préoccupations et des spécificités liées au sexe.....	175
1.3.	Le travail carcéral	176
1.3.1.	Le caractère obligatoire du travail carcéral	177
1.3.2.	La rémunération	178
1.3.2.1.	Le droit à un salaire	180
1.3.2.2.	La responsabilisation par le salaire.....	181
1.3.2.3.	Les cas particuliers du «travail privatisé» et du travail externe	182
1.3.2.4.	Le cas particulier du travail externe non lucratif	183
1.3.3.	L'absence de droit du travail carcéral	183
1.3.4.	Les capacités personnelles du détenu	184
1.3.5.	Les conflits entre le travail et les autres activités carcérales.....	185
1.3.5.1.	Conflits avec les libertés religieuses.....	185
1.3.5.2.	Conflits avec les activités de formation.....	186
1.3.6.	Une meilleure gestion des questions de rentabilité et de concurrence	186
1.3.7.	L'accès du détenu aux prestations sociales	188
1.3.7.1.	L'assujettissement aux assurances sociales	188
a)	Le détenu sans activité lucrative.....	189
b)	Le détenu avec activité lucrative	190
1.3.7.2.	Les prestations sociales	191
1.4.	La formation	193
1.4.1.	Une formation de base.....	194
1.4.2.	Une formation indemnisée	195
1.4.3.	Une formation attrayante.....	195
1.4.4.	Une formation détachée du carcéral	197
1.5.	La réparation du dommage (<i>Wiedergutmachung</i>)	197
1.5.1.	La réparation directe du dommage causé	199
1.5.2.	La réparation indirecte du dommage causé	200
1.5.2.1.	Réparation financière.....	200
1.5.2.2.	Réparation matérielle.....	202
1.5.2.3.	Réparation personnelle	202
1.5.2.4.	Réparation symbolique	203
1.6.	Les contacts avec le monde extérieur	205
1.6.1.	Les contacts «directs»	205
1.6.1.1.	Les visites	205
1.6.1.2.	Les congés	206
a)	Les congés circonstanciels	207
b)	Les congés relationnels.....	208
1.6.1.3.	Concours entre visites et congés.....	209

1.6.1.4.	Travail et logement externes.....	209
1.6.2.	Les contacts «indirects»	211
1.6.2.1.	La correspondance.....	211
1.6.2.2.	L'accès aux médias.....	211
a)	Les médias en tant que témoin de l'évolution sociétale ...	211
b)	Les médias en tant qu'outil d'information interne.....	212
1.7.	La préparation à la liberté	213
1.7.1.	La préparation à la liberté interne à l'établissement.....	214
1.7.1.1.	L'approche cognitivo-comportementale.....	214
1.7.1.2.	L'approche cognitivo-comportementale: aperçu international.....	215
1.7.1.3.	L'approche cognitivo-comportementale: situation de la Suisse.....	216
1.7.2.	La préparation à la liberté externe à l'établissement	217
1.7.2.1.	L'absence d'uniformité au niveau national	218
1.7.2.2.	Les réticences étatiques à l'élargissement	219
1.7.2.3.	La difficulté de trouver du travail.....	220
1.7.2.4.	La nécessité d'une politique étatique volontariste	222
2.	Le principe de moindre mal	224
2.1.	Les effets nocifs de l'enfermement.....	225
2.1.1.	Le changement de statut	225
2.1.2.	La perte d'autonomie et d'initiative	226
2.1.3.	La perte d'intimité.....	226
2.1.4.	La perte de confiance	227
2.1.5.	La sous-culture carcérale.....	227
2.1.6.	Les troubles psychologiques	229
2.1.7.	Les troubles physiques	230
2.2.	Les moyens de lutte contre les effets nocifs de l'enfermement ..	231
2.2.1.	L'entrée en prison (l'incarcération).....	231
2.2.2.	Le régime ordinaire	232
2.2.3.	Les différentes modalités d'élargissement	233
IV.	Le principe de sécurité (art. 75 al. 1 if. CP)	235
A.	Sécurité externe: la collectivité publique	236
B.	Sécurité interne: la collectivité carcérale	239
1.	La sécurité des détenus	239
1.1.	Le rôle du personnel et/ou de l'administration pénitentiaire	239
1.1.1.	La violence des surveillants	239
1.1.2.	Les conditions générales de détention	240
1.2.	Le danger représenté par les codétenus	241
1.2.1.	Les homicides.....	241
1.2.2.	Les violences sexuelles	242
1.2.3.	Les atteintes à l'intégrité physique.....	242
1.3.	Le danger du détenu pour lui-même	242
2.	La sécurité du personnel pénitentiaire.....	243
C.	Les moyens de prévention	243
1.	L'évaluation de la dangerosité du détenu.....	244
2.	L'isolement cellulaire au sens de l'article 78 <i>lit. b</i> CP.....	244

3.	La fouille et le contrôle de la cellule (art. 85 CP)	246
4.	Le transfert	248
5.	Les mesures particulières de sécurité (art. 75a CP)	248
6.	Le cas particulier du changement de régime	250
7.	Autres mesures de prévention sécuritaire	251
D.	Les sanctions disciplinaires	252
1.	L'avertissement	253
2.	Les sanctions de l'article 91 al. 2 lit. b CP	254
2.1.	Les ressources financières	254
2.2.	Les activités de loisirs	255
2.3.	Les relations avec le monde extérieur	255
3.	L'amende	256
4.	Les arrêts	258
V.	Les conflits entre principes	259

Chapitre quatrième: Conclusion

Essai législatif visant une reconnaissance uniforme des droits du détenu au niveau fédéral:	264
I. Principes	265
II. Arrivée en prison	267
III. Plan individuel d'exécution de la peine	270
IV. Devoir d'assistance	272
V. Conditions générales de détention	274
VI. Travail	277
VII. Formation	279
VIII. Rémunération	279
IX. Réparation	280
X. Contacts avec l'extérieur	281
XI. Sécurité	284
XII. Discipline	286
XIII. Droit à la justice	288
XIV. Population particulière – minorités	288
Index	XXIX
Table de concordance entre ancienne et nouvelle version du Code pénal	XXXV
Bibliographie	XXXVII